

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 17

Artikel: La journée du bailli
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191019>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

butti n'a pierra et s'ein va nadzi à fond dão terreau tandis que sa ma-china va s'échlaifa contrè lo moué dè pierres à David Tatzet! — Yatazto léga à l'adze et vé relèva ci pourro diablio. On iadzo su sè tzambès, quand s'est bin z'u tâta et recognu einti, mè dit :

— Aoh! Deinkiou! Deinkiou!

— Dai ellious? que l'ai dio, por rapétassi vòûtra margalla, veni pîrè avoué mè tanquiè tzi lo martzau.

Mà ne fasai pas mena dè mè com-preindrè; ye ramassè portant se n'uti qu'étai tot émélua et lo bussè devant li tanqu'iào veladzo yo ye retraoovè la parola por mè derè :

— Aoh, voo condouire mon *bésicle* à Lausanne avec oune voitoure?

Yé cru que l'avai perdu la tita ao fond dão terreau, kâ ne l'ai veyé min dè besiclès. M'a fè pedi, et quand mimo ne payivè pas dè mena avoué sa tzemise ein lanna grise, yé remenà mon Anglais à Lauzena yo mon vallet, que recôrdè por régent, m'a de que « Deinkiou » l'irè por mè remacha et que la bérueutta à duè ruès on l'ai desai on bicycle.

D. P.

POURQUOI M'AIMEZ-VOUS?

III

Tout était en place dans la mansarde, et Amélie paraissait absolument seule lorsque Agénor entra. Il s'assit, croisa les jambes, se dandina, mordilla sa badine en guise de passe-temps, fredonna entre ses dents un refrain à la mode, puis se posa sur l'œil droit un petit lorgnon enchassé dans une monture en écaille, et qu'il tenait soigneusement en réserve pour les jours de promenade.

— Savez-vous, mignonne, que vous êtes séduisante comme une fée d'Orient? dit-il en minaudant.

Un compliment, si banal qu'il soit, a toujours accès au cœur d'une femme.

— Vous m'aimez donc véritablement? demanda l'ouvrière en redressant sa taille de guêpe.

— Vous le savez bien: je n'aime que vous, ardemment, éperdûment.

— Pourquoi m'aimez-vous? demanda Amélie d'une voix que l'émotion faisait trembler.

— Pourquoi, Amélie? Mais c'est à moi de vous demander pourquoi vous êtes si belle, pourquoi votre voix est si pénétrante, pourquoi vos lèvres épanchent un si agaçant sourire, pourquoi vos yeux ont tant de puissance et de douceur? Du jour où je vous ai vue, je me suis senti captivé, enchaîné, entraîné vers vous par je ne sais quelle attraction magnétique.

Agénor s'exprimait avec une telle chaleur, qu'Amélie se sentait convaincue et fière tout à la fois de faire valoir devant son cousin le paysan, les qualités de l'élegant commis parisien.

— Tout cela est bien, reprit-elle après quelques minutes de silence; mais vous

avez éludé ma question, ou vous n'avez pas compris ma demande.

— Expliquez-vous.

— Dans mon pays il est d'usage, lorsqu'un jeune homme fait la cour à une jeune fille, que les parents de cette dernière appellent le jeune homme en tête-à-tête et lui demandent le motif de son assiduité. S'il répond qu'il a en vue le mariage, les parents de la fille autorisent les visites, et, au vu et au su de tout le village, il devient amoureux en titre; c'est une sorte de fiançailles, un engagement provisoire que contractent l'un envers l'autre les futurs époux.

— Eh bien? fit brusquement Agénor.

— Moi, je suis orpheline, je n'ai plus de parents pour me protéger dans la vie; je n'ai point d'amis qui puissent parler pour moi. Tout à l'heure, quand je vous ai demandé: Pourquoi m'aimez-vous? j'ai fait ce qu'aurait fait ma mère si elle vivait encore.

Agénor, au lieu de répondre, caressait du bout de sa canne l'extrémité de sa botte vernie. Amélie, qui le guettait anxieusement du coin de l'œil, eut peur de comprendre ce silence et sentit son cœur se serrer.

— Vous ne répondez pas, reprit-elle. Voulez-vous donc me tromper quand vous me parlez de votre amour pour moi?

— Cet amour est véritable, je vous jure.

— Eh bien! m'épouserez vous?

— Eh! Eh! je ne dis pas non... nous verrons...

— Quand?

— Parbleu, plus tard. Le mariage est chose grave; cela demande réflexion. Moi, j'ai l'intention de m'établir à mon compte. Pour acheter un fonds, il faut de l'argent, beaucoup d'argent. En avez-vous? Non. Eh bien! laissez-moi gagner de quoi acheter un fonds de commerce et alors...

— Alors?

— Il sera temps de parler mariage.

— Ce sont de vagues promesses, cela.

— Eh! pardine, ma toute belle, qui nous empêche de nous aimer comme si ces promesses étaient réalisées?

— Jamais, monsieur, jamais! s'écria l'ouvrière avec dignité.

— Là, là, ne nous fâchons pas, mon bel ange. Ce que j'ai dit est pure plai-santerie.

— Et si j'étais riche, m'épouseriez-vous? demanda Amélie.

— Ah! ah! dit Agénor, si seulement vous possédiez avec votre beauté et vos dix-neuf ans une trentaine de mille francs en dot, je vous épouserais séance tenante, foi de Parisien.

— Lisez donc ceci, dit-elle.

Amélie lui tendit la lettre qu'elle avait reçue le matin et qui portait le timbre de Nantes.

*A mademoiselle Amélie B***, à Paris.*

« J'ai l'honneur de vous informer que le sieur Jacques Denot, votre cousin au dix-huitième degré, est décédé le 8 du présent mois, et que, par testament olographe, il vous institue sa légataire universelle.

« Chargé par la loi d'exécuter les der-

nières volontés du défunt, je vous donne avis que l'actif de la succession s'élève net à 54,170 fr. 16, tant en argent qu'en biens-fonds, meubles et immeubles; les quelles sommes, en argent et biens, je tiens à votre disposition.

« DUPONCEL, notaire. »

— Cinquante-quatre mille francs! soupira machinalement le commis en couvrant la précieuse lettre d'un regard de convoitise.

— Vous ne dites mot? reprit l'ouvrière.

— A quand les noces, ma chère Amélie, ma beauté, mon idole, ma vie?

— Vous voilà donc décidé maintenant!

— Tout à fait prêt.

— C'est bien. Nous verrons! nous en reparlerons plus tard.

Et avant qu'Agénor, interdit, eût le temps de répondre, Amélie ouvrit la porte vitrée qui séparait le cabinet noir de la mansarde et appela: Pierre!

Le paysan entra: il était pâle, et ses yeux portaient la trace de larmes.

— Que voulez-vous, ma cousine, demanda-t-il d'une voix altérée, et pourquoi m'avez-vous appelé?

Elle tomba à genoux:

— Veux-tu me pardonner, mon bon Pierre, le chagrin que je t'ai fait tout à l'heure, en refusant l'offre de ta main.

— Relève-toi, dit Pierre, en lui présentant affectueusement les mains. On ne pardonne qu'aux coupables; toi, tu n'as rien à te reprocher.

— Merci, Pierre. Et maintenant, puisque j'ai été assez folle pour préférer un intriguant à toi qui m'apportais le bonheur, embrasse-moi et adieu.

— Pourquoi, adieu? Pourquoi nous séparer? Est-ce que je ne t'aime pas toujours? Est-ce que je ne t'aime pas davantage encore qu'auparavant? Non, non, Amélie; crois-moi. Quitte Paris; reviens au pays avec moi. Je te le demande encore une fois, sans arrière-pensée, dans toute la sincérité de mon cœur: Veux-tu être ma femme!

— Si je le veux! s'écria l'ouvrière qui cacha sur l'épaule de Pierre son visage baigné de larmes de bonheur.

— Hâtons-nous donc, ma chérie. Nous arriverons au pays juste à temps pour faire publier nos bans au prône de dimanche.

FIN

Francis TESSON.

La journée du bailli.

Le morceau suivant, qui nous a été envoyé à l'occasion de l'anniversaire du 14 avril, et qui n'a pu paraître qu'aujourd'hui, nous donne l'amusant portrait d'un de ces baillis, par l'en-tremise desquels LL. EE. de Berne gouvernaient jadis le Pays de Vaud.

A Lausanne siégeait un gros bailli bernois, pour qui la bonne chère était toute la vie; c'est ce qu'attestaient éloquemment ses trois mentons, ses mollets dodus et son énorme panse.

Un bon fermier vint un jour visiter

ce pacha, auquel il apportait une superbe pièce de gibier. Il le trouva dirigeant son dîner dans un moelleux fauteuil. Ils causèrent de choses et d'autres, et tout à coup, à la vue de l'embompoin du seigneur bernois, le paysan lui dit :

— Comme votre santé est florissante, monsieur le bailli !... Je ne sais trop comment vous faites ; moi, je mange souvent et de bon appétit, et je suis toujours maigre. Je n'y comprends vraiment rien.

Le bailli, s'enfonçant dans les profondeurs de son siège et se mettant bien à son aise, répondit à son visiteur :

— Ce n'est pas de mancher peaucou qui nous encrasse mon ami, mais c'est de mancher à brobos. Voici comment che me gonduis d'après les gonzels de mon cuassinier, ein honnête garzon, che buis pas le nier.

Che me lèfe à sept heures beut-être, et je prends du gafé, dout au plus de zing à zix tasses, avec un beu de peurre et de vromage feux, agompagnés de deux ou trois pécasses ou d'un autre chipier, enfin ce que je beux.

— Vous avez bien raison, monsieur le bailli.

— Oui, il faut du léger à mon iche. Abrès zela pas davantache, et pour deux heures ça va pien ; che ne manche du tout plus rien.

A dix heures che prends...

— Ah ! oui, c'est l'heure sèche.

Moi che la mouille un beu par rassion de zanté ; buis che prends enfon la moitié d'un pâté et deux buteilles de Lavaux, avec un ou deux vrigan-deaux, bommes de terre fracassées et zurtout des oreilles de veaux.

Après ce petit técheuner, j'attends sans que la faim me dourment trop, chusqu'au moment de mon tiner.

— Ah ! vous dinez encore, monsieur le bailli ?...

— Chestime qu'il faut touchours tiner guand on zuit un réchime.

— Sans doute, mais sur le tard.

— Pas blus tard que miti ; c'est l'heure où l'on sent ein beu plus d'abétit ; mais il faut mancher modérément, et ne boire abzolument que bour la zoif.

D'abord c'est une zoupe crisse qui remplit gonfablement et fait que l'estomac est téjù à beu brés satisfait. Ensuite le pouilli afec des gornichons ou des rafonnets et d'autres bugreries.

Après on en vient aux poisons, à des volailles bien nurries que l'on manche après le rutii, avec gompote ou salate. C'est un petit tiner qui ne chène pas l'estomac... Ch'oubliais le légume et les endremets... Enfin, au désert, je bois du Jampagne, très bon abrès le Pourcogne et le Porteaux. Et abrès

quelques fruits, quelques petits cœurs, on me sert le gafé avec eine liqueur fine...

Alors che ne pense plus chamais à la cuissine chusqu'à quatre heures, où che prend un dout petit goûter de fandes, gonfiture, qui rend chusqu'au zoupier la faim moins imborune.

Entre deux on fait bien le plus souffent une gollation sans imborunce, de vin de la Gôte et chambon, avec des caufres à la grème drès téligrates ; mais tout cela ne gompte pas pour un repas.

De zette manière, che basse la chournée endière... Ce n'est pas, che vous le rebète, la grande guandidé des plats qui fait la craisse et la zanté, c'est de se nurrir en temps utile et ne point se faire de bile... Vous vous en truferez pour le mieux, mon ami.

— Cependant, je crois que le soir, il ne faut pas trop charger l'estomac.

— Tout ça c'est du bêtise. Le soir, quand le dravail est fini, quand je suis dout à fait tranquille, moi, che zoupe gobieusement !

(Imité de Mulhauser.)

ATLAS STIELER. — Nous possédons, depuis plusieurs jours déjà, la 10^{me} livraison de cet ouvrage, qui paraît à la librairie Benda, à Lausanne. Elle se compose de 3 cartes : 1^o une belle carte astronomique du système solaire ; 2^o la carte du nord de l'Espagne et midi de la France, où nous remarquons une foule de renseignements qui ne sont pas indiqués dans d'autres atlas ; 3^o la Russie d'Europe, avec ses grands fleuves, ses monts Ourals et ses plaines immenses. — On souscrit à la librairie susmentionnée.

Le mot de la charade de samedi est : Maintien. Ont deviné : Mme Orange, Genève ; MM. A. Bussien, Bouveret ; Eug. Bastian, Forel ; Gueissaz, coiffeur, Avenches ; Jules Martinet, Le Lieu ; Mansueti, à Winterthur. Le sort a donné la prime à ce dernier.

Problème, proposé par M. D. à Vufflens-le-Château :

« Après avoir donné à chaque lettre la valeur du nombre qui en marque le rang dans l'alphabet, déterminer le nom formé de 5 lettres, dont la somme est 46, et qui sont telles que la première, augmentée de la dernière, donne la troisième, celle-ci étant 18 fois plus grande que la deuxième et double de la quatrième, laquelle n'est que les $\frac{1}{13}$ de la première. Quel est ce nom ? »

Prime : Un objet utile.

Plusieurs de nos abonnés attendaient de nous un compte-rendu de la fête offerte aux blanchisseuses des bords du Léman par M. Lavanchy,

agent général de la société anglaise du « Sunlight savon ». Nous avons le regret de ne pouvoir répondre à leur désir, le Conteur n'ayant pas reçu d'invitation. Aussi, jamais ce fameux savon — malgré la colossale réclame de l'autre jour — ne pourra laver cet impardonnable oubli.

Recette.

Manière de faire les sandwichs. — Lorsqu'on prend le thé à une heure avancée dans la soirée, il est d'usage de joindre aux divers gâteaux, brioches, etc., des sandwichs, ou tartines de pain beurré, entre lesquelles on place soit une tranche de pâté de foie gras, soit une tranche de jambon ou même de filet de bœuf froid. Pour préparer ces sandwichs, on prend un pain sans croûte, fait exprès pour cet usage, on étend le beurre, qui doit être de première qualité, et on sale légèrement avec du sel fin. On taille alors la tartine, mince et régulière. Entre deux tartines on place des tranches minces de jambon ou de viande froide. Le tout ne doit pas dépasser l'épaisseur d'un doigt.

Boutades.

Tomy passe avec son papa devant l'hospice des Quinze-Vingts.

— Qu'est-ce que c'est que cette maison ? demande-t-il.

— C'est une maison pour les aveugles, répond le père.

— Mais alors, dit Tomy, pourquoi donc qu'y a des fenêtres ?

Un mot d'enfant trop bien élevé.

Bébé entre dans le salon : on lui a bien recommandé de saluer, mais il n'aperçoit aucun visiteur.

Alors Bébé, s'adressant aux quatre murs :

— Bonjour, personne !

En nous promenant dimanche dernier aux environs de Lausanne, nous avons lu cet écriteau affiché à la porte d'une fromagerie :

« Ce soir il y aura une assemblée, seule qui ne seront pas la trouveront la porte fermée. »

Entendu en caserne :

— Dites-donc, sergent, on parle toujours de quatre-vingt-treize ; qu'est-ce que c'est que ça ?

— Mais tout le monde sait ça... quatre-vingt-treize, c'est la révolution de 1830.

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.